

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémontt +41 32 420 54 10
f +41 32 420 54 11
sen@jura.ch**Indication de mesures pédago-thérapeutiques – Psychomotricité**
Propositions du CMPEA
A l'intention de la section pédagogie spécialisée du SEN

Indications concernant l'enfant/le jeune

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____ (Jour, mois, année)

Diagnostic _____

Date de la demande de prestation des parents : _____

Après analyse du dossier, le CMPEA soumet la proposition suivante :

- nouvelle prise en charge
 ____ ème prolongation
 aucune attribution de mesures

Crédit-temps : _____ heures

Durée de la prise en charge : une année
 deux ans

Dès le _____

thérapie en groupe de ____ enfants / jeunes

Thérapie dispensées par Mme/M. _____

*Le crédit-temps comprend les examens et investigations, les bilans d'évolution, les traitements, les conseils et instructions en psychomotricités données à l'enfant et/ou à ses représentants légaux, les séances ou réseaux.***Remarques**Expertise-s complémentaire-s effectuée-s oui non

Coordonnées de-des l'expert-s mandaté-s

Le CMPEA atteste que l'autorité parentale a donné son accord à la proposition de suivi pédago-thérapeutique

Date : _____ Signature _____